



Don de jours Solidarité entre collègues



L'UNSA Groupe RATP soutient ceux qui soutiennent !

*Pour l'Unsa Groupe RATP, la solidarité au travail n'est pas qu'un mot :
le dispositif du Don de jours en est l'exemple parfait.*

Ce dispositif de Don de jours, notamment négocié par l'UNSA Groupe RATP, a pour objectif de **permettre aux salariés de s'occuper de leurs proches**, en cas de maladie grave, d'handicap ou d'invalidité de ces derniers, en bénéficiant de jours de congés ou repos donnés par des collègues.

POURQUOI LE DON DE JOURS ?

Ce dispositif permet à un salarié de s'absenter pour :

- Prendre soin d'un enfant mineur ou majeur, reconnu, adopté ou sous tutelle.
- Soutenir un conjoint, partenaire de PACS, concubin, ou enfant du conjoint .
- Être présent auprès d'un parent, ascendant au 1er degré (parent ou tuteur légal).
- Aider une personne sous tutelle ou fiscalement à charge.

QUI PEUT AIDER EN DONNANT DES JOURS :

- Tout salarié volontaire, sans condition d'ancienneté.

QUELS JOURS PEUVENT ÊTRE DONNES:

- Congés annuels : Jusqu'à 6 jours par année civile.
- Repos flottants.
- Repos fixes de l'année N-1 dans la limite de 5 jours/an.
- Temps Supplémentaire (TS), Temps Complémentaire (TC) et Congés Compensateurs de Férié (CCF).
- Jours épargnés sur le CET : sans limite.



LES CARACTÉRISTIQUES DU DON DE JOURS

- Nombre de jours disponibles : Jusqu'à 420 jours sur 36 mois glissants pour un même événement.
- Les absences sont maintenues avec rémunération.
- Le salarié doit avoir épuisé tous ses congés et repos acquis (sauf les congés annuels qui n'auraient pas été pris du fait d'une absence liée au Don de jours).
- Le besoin d'absence doit être justifié par un certificat médical attestant la gravité de la situation.

QUELLES SONT LES MODALITES DU DON DE JOURS :

- Les dons se font en jours entiers.
- Les minutes accumulées (TS, TC, etc.) sont converties en jours selon les règles de l'entreprise.

COMMENT BÉNÉFICIER D'UN DON DE JOURS ?

- Demande écrite : Le salarié concerné transmet une demande à son responsable RH, accompagnée des justificatifs (certificat médical).
- Après validation, le dispositif du Don de jours se met en place.

Le Don de jours est une preuve de solidarité collective. Chaque don est un soutien concret pour un collègue en situation de détresse.

Pour rappel, l'UNSA Groupe RATP a également interpellé le PDG pour exiger **une véritable justice sociale en faveur des proches aidants**, en appelant à la suppression de l'obligation systématique de certificat médical à chaque absence !

Accord Signé !



J'adhère à l'UNSA



**AGIR ENSEMBLE,
C'EST SOUTENIR ENSEMBLE.**